



Strasbourg le 11 mars 2014

CDL-DI-OJ(2014)001ann
CDL-FED-OJ(2014)001ann
Or. Engl

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION CONJOINTE DE LA SOUS-COMMISSION
SUR LE DROIT INTERNATIONAL ET
SUR L'ÉTAT FEDERAL ET REGIONAL**

**(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)
Jeudi 20 mars 2014 de 14h30 à 15h30**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Ukraine

La Sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2014\)019](#)) sur la compatibilité avec les principes constitutionnels de la décision du Conseil suprême de la République autonome de Crimée en Ukraine de tenir un référendum sur la question de devenir un territoire constitutif de la Fédération de Russie ou de restaurer la constitution de la Crimée de 1992, préparé à la demande du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, en vue de son adoption à la session plénière (voir le document [CDL-REF\(2014\)012](#)). Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Paczolay, de Mme Suchocka, de M. Tanchev et de M. Tuori.

3. Fédération de Russie

La Sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2014\)020](#)) sur la compatibilité avec le droit international de la loi constitutionnelle fédérale de la Fédération de Russie "portant modification de la loi constitutionnelle fédérale sur la procédure d'admission à la Fédération de Russie et la création d'un nouveau sujet de la Fédération de Russie dans sa composition" ([CDL-REF\(2014\)011](#)), à la demande du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Bartole, de Mme Bilkova, de Mme Peters et de M. Vermeulen.

4. Autres questions